

Amnistie internationale a précisé dans son mémoire sur l'Iran que les tribunaux iraniens imposent des peines comme l'amputation et la flagellation, peines qui vont à l'encontre des droits de la personne par leur cruauté et leur inhumanité.

Depuis un an, les progrès réalisés pour ce qui est des droits de la personne et des libertés individuelles font les manchettes dans le monde.

Ces 75 citoyens canadiens d'origine iranienne font valoir que l'Iran est un pays où les droits de la personne sont pratiquement inexistantes. Ils sont solidaires des prisonniers politiques et des opprimés de l'Iran. Ils ont droit à des félicitations pour leur initiative; le gouvernement canadien doit, pour sa part, s'élever avec vigueur contre les violations des droits de la personne dans leur pays natal.

* * *

[Français]

LA SITUATION POLITIQUE À HAÏTI

Mme Nicole Roy-Arcelin (Ahuntsic): Monsieur le Président, nous avons appris avec consternation les événements qui viennent de se produire en Haïti. Des leaders politiques, des chefs de parti, des journalistes ont été brutalisés, déportés au mépris des droits les plus élémentaires de la personne et de la Constitution haïtienne. Notre inquiétude est d'autant plus grande face à ces événements que ce gouvernement, venant à la suite d'autres gouvernements compromis dans des actes de répression attentatoires à la liberté, avait promis en plusieurs occasions non seulement de respecter les droits humains mais encore d'annoncer qu'il oeuvrerait à l'implantation de la démocratie dans ce pays par des élections honnêtes, loyales et libres.

Monsieur le Président, les relations que nous entretenons avec Haïti, l'importance de la communauté haïtienne dans notre pays nous obligent à accorder une attention toute particulière à la situation qui se développe dans ce pays. C'est au nom de tout cela que nous appelons notre gouvernement à faire tout en son pouvoir pour que les conditions minimales de sécurité et de démocratie soient rétablies dans ce pays dans les meilleurs délais.

* * *

[Traduction]

LES PÊCHES

Mme Mary Clancy (Halifax): Monsieur le Président, hier, j'ai déclaré qu'une société de pêche de l'Atlantique était confrontée à de très graves difficultés financières

Article 31 du Règlement

parce que le ministre des Pêches tardait à approuver sa demande de location d'un navire américain.

Aujourd'hui, la situation est encore pire. Selon la rumeur — car aucune déclaration officielle n'a été faite — le ministre aurait rejeté la demande.

De plus, M. Jim Redmond, représentant de S. Stewart Fisheries, la société en cause ici, serait arrivé à Ottawa aujourd'hui pour parler au ministre. Ses efforts se seraient avérés aussi vains que la demande d'autorisation de louer.

Tous les paliers de gouvernement avaient approuvé la location, y compris le ministère fédéral des Pêches, mais le ministre a renversé la décision. Le ministre a approuvé le recours à des navires soviétiques pour compléter les quotas canadiens, mais il n'approuvera pas la demande de pêcheurs de Halifax. Il a accepté que des Cubains et des Soviétiques complètent les quotas canadiens, mais il ne permettra à neuf pêcheurs canadiens de prendre les moyens de compléter leur propre quota.

On répond à M. Redmond et à son équipage qu'ils doivent utiliser un palangrier de Terre-Neuve alors qu'ils détiennent un permis pour un petit chalutier.

On a peine à imaginer que le ministre des Pêches comprenne si mal la pêche sur la côte est. Les Néo-Écossais et les autres Canadiens des provinces atlantiques ne peuvent plus l'accepter. Il faut agir, et il faut le faire tout de suite. Il faut que M. Redmond et son équipage puissent reprendre le travail.

* * *

L'AGRICULTURE

M. Geoff Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Monsieur le Président, le secteur céréalier des Prairies continue de souffrir à la suite des guerres de subventions qui opposent les États-Unis et la CEE.

D'après les prévisions, les céréaliculteurs de la Saskatchewan ne rentreront pas dans leurs frais cette année. Autrement dit, ils n'auront même pas assez d'argent pour assumer leurs frais d'exploitation, encore moins pour répondre aux besoins de leur famille.

À l'heure actuelle, il n'y a pas de rentrées d'argent dans les régions où l'on cultive des céréales. Bien des entreprises situées dans les villages et les villes qui font uniquement affaire avec les agriculteurs ont fermé leurs portes.

Les agriculteurs des Prairies peuvent très bien soutenir la concurrence du reste du monde, mais ils ne peuvent pas faire concurrence aux trésors des États-Unis et des pays d'Europe.